

Pour les personnes majeures, la participation à une manifestation running est soumise à la présentation obligatoire :

- D'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, ou d'un « Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. Les autres licences délivrées par la FFA (Santé et Encadrement) ne sont pas acceptées. Sauf convention contraire, la personne majeure ne peut pas présenter à l'organisateur une licence d'une autre fédération.

**Ou**

- D'une attestation (papier, électronique ou de type QR Code) indiquant que vous avez réalisé le Parcours de Prévention Santé (ou « PPS ») mis en place par la FFA via sa plateforme dédiée : <https://pps.athle.fr/> dont les conditions d'utilisation seront établies également par cette dernière. Pour être valable, le PPS doit avoir été effectué au maximum trois mois avant la date de la manifestation à laquelle la personne souhaite s'inscrire.

Pour les mineurs, autorisation parentale :  
<https://www.mairie-viviers.fr/vivre-a-viviers/sports-loisirs/>

#### INFORMATIONS PARTICIPANTE.S :

Nom : ..... Prénom : .....  
Sexe :  Femme  Homme Date de naissance : ...../...../.....  
N° de licence ..... Club .....  
Adresse : .....  
Code postal ..... Ville .....  
Email : .....@..... tél : .....

J'autorise l'organisateur à utiliser mon image en course pour toute publicité de « La Vivaroise » en version numérique ou papier.

#### AUTORISATION PARENTALE (pour les moins de 18 ans)

Signature

J'autorise ma fille, mon fils, à participer à la course running « La Vivaroise » organisée par le service des sports de la commune de Viviers.

Signature d'un parent :

Nom - prénom :

## RÈGLEMENT DE LA COURSE « LA VIVAROISE »

### 1- DÉPART / ARRIVÉE

Le départ et l'arrivée auront lieu dans la cour d'honneur de la Mairie. Nous vous proposerons un accueil café, un ravitaillement intermédiaire et un rafraîchissement à l'arrivée.

9h30 : Poussins (1500m)  
9h45 : Eveil athlétique (800m)  
10h : de Cadet à Masters (10km)  
10h05 : Benjamins/minimes (3000m)

### 2 - CATÉGORIES

a. Féminin et masculin,  
b. Course enfants avec classement,  
c. Course 10km : de cadets à masters de 0 à 9.

### 3 - FRAIS D'INSCRIPTION

Courses enfants : gratuites

#### La Vivaroise 10km

• 10€ en pré-inscription jusqu'au 28 février minuit  
• 15€ le jour de la course  
**(chèque à l'ordre du Trésor Public)**

**Tout engagement est ferme, définitif et non remboursable.**

Bulletin d'inscription sur [www.mairie-viviers.fr](http://www.mairie-viviers.fr) et inscription en ligne sur [www.nikrome.com](http://www.nikrome.com) jusqu'au 28 février minuit.

**Dimanche  
2 mars 2025  
9h30 à Viviers**

## DÉPARTS

↳ **1500m** à 9h30    ↳ **10km** à 10h  
↳ **800m** à 9h45    ↳ **3000m** à 10h05

### 4 - RETRAIT DES DOSSARDS

Dans la cour d'honneur de la mairie à partir de 8h00 le dimanche 2 mars 2025. Dossard apparent pendant la course. **Se munir de 4 épingles de sureté pour ce dossard. Le dossard n'est en aucun cas cessible.**

### 5 - ASSURANCE

L'organisateur est couvert par une assurance de responsabilité civile et décline toute responsabilité pour tout accident physiologique immédiat ou futur.

### 6 - RÉCOMPENSES

Aux 3 premiers scratchs femme et homme, au 1<sup>er</sup> de chaque catégorie. Pas de cumul scratch et catégorie. Un lot sera remis à chaque participant. Récompenses pour les courses enfants à partir de 10h45.

### 7- CONTACT

Service des sports  
Hôtel de Ville  
2 avenue Pierre Mendès France  
07220 VIVIERS  
Tél : 04 75 49 86 10  
Mail : [sport@mairie-viviers.fr](mailto:sport@mairie-viviers.fr)  
[www.mairie-viviers.fr](http://www.mairie-viviers.fr)